OFFRE D'EMPLOI N°04 /ALIMA/KAMITUGA/2024/12/19

ALIMA recrute pour son Projet Mpox à Kamituga:

2 SUPERVISEURS PROMOTION SANTE – Kamituga - H/F

PRESENTATION DE L'ORGANISATION

THE ALLIANCE FOR INTERNATIONAL MEDICAL ACTION est une ONG Internationale présente en RDC depuis 2011 et qui intervient dans les domaines de la santé, sa devise est de sauver des vies et soigner les populations les plus vulnérables, sans aucune discrimination identitaire, religieuse ou politique, à travers des actions basées sur la proximité, l'innovation et l'alliance d'organisations et d'individus.
Nous agissons avec humanisme, impartialité et dans le respect de l'éthique médicale universelle. Pour accéder aux patients, nous nous engageons à intervenir de façon neutre et indépendante.

LES VALEURS et PRINCIPES de notre action, inscrits au sein de notre CHARTE :

1. Le patient et la patiente d'abord
2. Révolutionner la médecine humanitaire
3. Responsabilité et liberté
4. Améliorer la qualité de nos actions
5. Faire confiance
6. L'intelligence collective

ALIMA promeut et défend les principes des droits humains fondamentaux. ALIMA a une approche de tolérance zéro envers les personnes coupables d'actes de violences sexistes et sexuelles ainsi qu'envers l'inaction face à des faits de violence supposés ou avérés. La protection des personnes bénéficiant et impactées par notre intervention est notre priorité absolue dans tout ce que nous faisons. Toute personne collaborant avec ALIMA s'engage à :

- respecter la charte, le code de conduite, les politiques institutionnelles incluant la politique de protection contre les abus de pouvoir et les violences sexistes et sexuelles, la politique de prévention de la corruption et de la fraude ;
- signaler toute violation aux politiques, documents cadre et procédure à un.(e) supérieur.(e), à un.(e) référent.(e) ou à l'adresse alert@alima.ngo

LIEU D'AFFECTATION :

Le poste est basé à **Kamituga** avec déplacements dans les ZS de Kaziba et Kitutu, Province de Sud Kivu.

A pourvoir : **Janvier 2025**
Contrat / durée : **CDD de 03 mois renouvelables en fonction de financements disponibles et de la performance.**
Poste classé : **Agent de maitrise du niveau 6 .**
Publication de l'offre : **Bukavu et Kamituga.**

Sous la supervision du Responsable Activités Médicales, le superviseur promo santé (HP) aura à promouvoir la participation des communautés dans la prise en charge des patients atteint de la maladie à Mpox, l'engagement communautaire, le suivi des contacts et initier une prise de conscience générale sur les bonnes pratiques familiales essentielles et de bien-être des enfants en matière de nutrition à travers la NAC (nutrition à assise communautaire).

MISSION ET ACTIVITES PRINCIPALES

Assurer de la bonne mise en œuvre des activités préventives et promotionnelle des maladies de L'enfant ainsi que la Riposte à l'épidémie de Mpox au niveau communautaire (organisation la Recherche active des cas au niveau communautaire, renforcer la sensibilisation à base communautaire, le suivi des contacts au tour de cas index...)
Assure la mise en œuvre et supervise les activités de nutrition à assise communautaire (NAC), et ANJE communautaire ;
Il participe et organise en collaboration avec le RAM, les ITs, et agent locaux à l'implémentation de la stratégie PB-Mère/PB-famille ;
Participe à la redynamisation et le renforcement de capacités de sites sentinelles dans leurs tâches et s'assure de la transmission de données ;
Diagnostiquer avec la communauté les problèmes de santé-nutrition et d'autres épidémies ou maladies à potentiels épidémique et proposer de solutions locales et mettre en place un plan d'action communautaire adaptées à leur contexte puis évaluer son impact.
Il participe au rapportage et aux différentes évaluations de performances des activités communautaires ;

Le superviseur HP aura comme tâches :

1- **Définition de la stratégie pour le volet communautaire, la Santé-nutrition, Surveillance de la maladie et épidémie à Mpox ainsi que la Nutrition à assise communautaires (NAC) :**

- Visite des autres organisations intervenantes dans ce domaine dans la zone d'intervention
- Définition de critères de sélection des premiers centres de santé
- Définition des critères de sélection des villages à évaluer
- Evaluation pluridisciplinaire des villages sélectionnés
- Faire la cartographie des villages dans les aires de santé appuyée
- Compilation des données de terrain dans un tableau récapitulatif et dans un rapport
- Construire avec l'équipe technique projet l'outil de suivi de l'activité communautaire (fiches de suivi des agents communautaires, fiche de supervision des superviseurs, etc...)
- Validation d'une stratégie d'intervention en lien avec l'équipe de coordination projet.

2- **Mise en place de la stratégie du volet communautaire :**

Le superviseur HP devra assurer la promotion de la santé/nutrition, la prévention contre l'épidémie à Mpox au niveau communautaire. Pour cela il devra :

- Définir les critères de sélection des agents communautaires
- Sélectionner les agents communautaires avec l'Infirmier Titulaire
- Redynamisation des structures communautaires
- Renforcer la capacité des membres du CODESA/COGES sur la tenue des outils de gestions, les former sur leur rôle et leur responsabilité ; organiser des assemblées générales en fonction des textes, orienter et canaliser (Réunion
- Accompagner les superviseurs du BCZ à la participation communautaire des membres des CODESA/COGES, les agents de santé des centres de santé, les agents locaux et les agents communautaires
- Elaborer en étroite collaboration avec les superviseurs des centres de santé des programmes d'activités (sensibilisation, recherche active, visite à domicile, dépistage, suivi des contacts...) tenant compte des orientations d'ensemble du projet ; et du contexte de chaque aire de santé
- Animer des ateliers d'autodiagnostic communautaires sur des aspects de la santé de la mère et de l'enfant et sur les aspects du fonctionnement des CODESA/COGES au niveau des centres de santé appuyés
- Tenir à jour les statistiques et les infos personnes ressources utiles
- Superviser les relais communautaires et les CAC dans leurs activités en collaboration avec l'AC de la zone ainsi que les infirmiers titulaires.

3- Mise en place de la stratégie du volet sécurité alimentaire :

Assurer le suivi de la sécurité alimentaire de la zone d'intervention en fonction de la stratégie et des outils qui seront définis.

Produire dans les délais les rapports sur les activités/réalisations selon le canevas convenu ;

Rapport hebdomadaire
Rapport mensuel
Rapport d'activité ponctuelle

4- S'assure de la mise en place et du respect des procédures d'hygiène dans le service, en particulier :

- Veille au respect des règles d'hygiène et d'asepsie par les malades et gardes malades en hospitalisation : Porte une attention particulière :
 - à la présence de points d'eau
 - au lavage des mains avant et après le repas
 - à la propreté de la literie

5- De façon générale :

- A une connaissance générale d'ALIMA, de son fonctionnement, sa structure et ses valeurs ;
- Est conscient des objectifs et des activités en général et dans le contexte de travail spécifique ;
- Est conscient des règles de sécurité ;
- Est conscient des activités des autres départements, respecte les règles et procédures ;
- Aide à la compréhension générale liée au contexte politique et social ;
- Peut remplacer un infirmier en cas d'absence de l'un d'eux.

6- Autres

- Veille au Confort des malades à l'HGR (Isolement)
- Sensibilise les accompagnants et Patients à l'HGR (Isolement)
- Sensibilise sur les bonnes pratiques en milieu hospitalier et domicilier
- Sensibilise les patients admis au CTMPOX et leurs accompagnants sur le circuit et la durée de l'hospitalisation

Dans tous les domaines de son activité, il veille au respect du secret médical.
Il fait des propositions d'amélioration ou d'adaptation concernant son service.

Dans tous les domaines de son activité, il doit être proactif c'est-à-dire être force de propositions d'amélioration ou d'adaptation.

PROFIL RECHERCHE

Expériences

- Expérience préalable de 2 ans en promotion de la santé, expérience en matière de gestion d'équipe, mise en œuvre du programme avec ALIMA ou avec une autre ONG Internationale sur le terrain serait un atout.

Formations

- Souhaitable : Diplôme de licence en sciences sociales, travail social, sciences du comportement, santé publique, santé communautaire, soins infirmiers

Qualités du candidat

- Gestion et développement du personnel
- Planification et organisation
- Travail d'équipe et coopération
- Autonomie.
- Sens des responsabilités.
- Bonne gestion du stress.
- Flexibilité.
- Communication facile.
- Leadership

Connaissance des langues

- Français indispensable pour le travail
- Connaissance d'une langue nationale est un atout.

NB : Ce profil de poste pourra être modifié, en fonction de l'évolution du travail.
Le Superviseur HP peut être amené à effectuer d'autres tâches assignées par son superviseur selon les besoins de la mission.

Le travail d'ALIMA est caractérisé par une grande flexibilité ainsi que par une certaine mobilité, la discrétion et l'honnêteté.
L'employé s'engage à conserver la plus stricte confidentialité sur toutes les informations qu'il pourra recueillir dans le cadre de sa fonction.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Lettre de motivation maximum 1 page ;
- Curriculum Vitae détaillé maximum 3 Pages; y mentionner 3 personnes de références professionnelles avec leurs coordonnées de contact (e-mail, tél) ;
- Copies simples des diplômes et copies des certificats de travail antérieurs ;
- Copie de l'extrait de naissance ;
- Certificat de bonne vie et mœurs datant de moins de 3 mois ;
- Copie de la carte ONEM,
- Copie de la pièce d'identité,
- Tout autre document susceptible de compléter le dossier (copie attestations de travail, lettre de recommandation etc.)

DEPOT DE CANDIDATURE

Les candidatures peuvent être déposées :

- Au bureau d'ALIMA à Kamituga dans l'enceinte de l'HGR de Kamituga sous pli fermé (avec mention : **Candidature au poste de Superviseur HP**)
- Par e-mail à l'adresse : recrutement@rdc.alima.ngo (Avec objet : **SUP HP/ ALIMA/KGA/04/2024** en un **seul fichier PDF**.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31/12/2024 à 16h00'
Nous rappelons à tous les candidats que le processus de recrutement est équitable, transparent et gratuit. Aucun paiement n'est demandé à aucun stade du processus de recrutement.
Aussi, le recrutement étant local, le poste n'est pas ouvert à la délocalisation.

Les candidatures féminines répondants aux critères sont fortement encouragées.
Seul(e)s les candidat(e)s retenus sur dossier seront contactés pour un test.
Les dossiers déposés ne seront pas restitués. Les candidat(e)s sont donc priés de ne pas déposer les originaux de leurs pièces. Seuls les candidats retenus pour prise de poste seront appelés à présenter des documents originaux.

Fait à Bukavu, le 19/12/2024.
Pour ALIMA

Théophile KIBISA WA KIBISA
Responsable Administration Projet